

### **Les valeurs et fondements**

- L'éducation des enfants est une responsabilité partagée, chacun doit assumer sa part de responsabilité, « il faut tout un village pour élever un enfant »,
- Le bien-être de l'enfant,
- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant comme pivot de l'action du SIVOM,
- L'esprit d'équipe et la tolérance,
- Le respect des valeurs de la République en lien avec la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le préambule de la constitution de 1958, la charte de l'environnement et la charte de la laïcité.

### **Les objectifs et orientations**

- Proposer un espace de mixité sociale,
- Développer la solidarité et l'entraide,
- Développer les relations inter générationnelles,
- Développer la citoyenneté et la participation des enfants,
- Permettre aux familles les plus démunies d'accéder à l'offre,
- Offrir une offre de service souple,
- Proposer un accueil de qualité : la prise en compte des différentes tranches d'âge en particulier des 3- 6 ans, des garçons et des filles,...
- Proposer des activités éducatives : rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes.
- Proposer des activités culturelles nouvelles. Proposer des activités sur une période.
- Prendre en compte l'avis des enfants : sur la semaine écoulée, le projet et les activités, le fonctionnement,....
- Accompagner des jeunes à devenir adulte dans les initiatives proposés par les communes (en encadrant des enfants, au niveau des associations, jumelage, fête du jeu,..)
- Accompagner l'équipe de direction dans l'élaboration du projet pédagogique dans le cadre des moyens techniques et financiers mis à leur disposition.